

19 avr 2022 -18:37

Vers une coopération renforcée entre la Belgique et les Pays-Bas matière de sécurité et de transition énergétique

À l'occasion d'une concertation gouvernementale conjointe qui s'est déroulée aujourd'hui à Gand, les gouvernements belge et néerlandais ont convenu de renforcer leur collaboration en matière de sécurité, de durabilité et de coopération transfrontalière. La concertation gouvernementale belgo-néerlandaise illustre les liens particulièrement étroits qui unissent les Pays-Bas et la Belgique et la volonté des deux pays de collaborer, tant sur l'échiquier européen qu'international.

C'est la quatrième fois que les gouvernements belge et néerlandais organisent une vaste concertation gouvernementale conjointe. La concertation « Thalassa » doit son nom au navire sur lequel elle s'est déroulée pour la première fois, en 2003.

Une coopération militaire renforcée

Cette quatrième édition s'inscrit dans le contexte de l'invasion russe en Ukraine. Les gouvernements belge et néerlandais estiment que la nouvelle situation sécuritaire européenne requiert une intensification de la coopération en matière de sécurité, tant entre nos pays qu'au sein de l'Europe et avec nos alliés de l'OTAN.

Aujourd'hui déjà, la coopération en matière de défense entre la Belgique et les Pays-Bas est particulièrement étroite, par exemple dans le domaine des forces spéciales, de la marine intégrée et de la surveillance commune de l'espace aérien. Pour nos deux pays, ce modèle de coopération devrait constituer un pas sur la voie d'une coopération européenne accrue en matière de défense. La Belgique et les Pays-Bas veulent notamment étendre à d'autres pays européens le développement et l'acquisition conjoints de nouvelles frégates, de drones de reconnaissance et de navires de lutte contre les mines.

Parallèlement, les Pays-Bas et la Belgique associent leurs forces dans le domaine de la cybersécurité et unissent leurs efforts pour renforcer leur résilience face à la guerre hybride, notamment en luttant contre les campagnes de désinformation organisées, souvent lancées depuis l'étranger. Les deux pays partagent par ailleurs l'intention d'examiner le financement étranger de diverses formes d'extrémisme.

Partenaires en Europe

Ces événements ont une fois de plus souligné que l'Union est une communauté de valeurs avec un niveau élevé de prospérité et de protection, dans laquelle les gens veillent les uns sur les autres et sont solidaires. Au sein du Benelux, la Belgique et les Pays-Bas déploient des efforts continus pour protéger l'État de droit et les valeurs fondamentales de l'Union.

Les vastes dialogues citoyens organisés l'année dernière dans le cadre de la Conférence sur l'avenir de l'Europe nous montrent la voie que nos pays devront suivre à l'avenir. Ces dialogues citoyens ont clairement mis en lumière les attentes de nos citoyens vis-à-vis de l'Europe. Ils souhaitent que la coopération européenne se concentre surtout sur les principaux intérêts communs et exigent une plus grande transparence et une meilleure compréhension s'agissant des décisions européennes et de la manière dont elles sont prises. L'UE devrait en outre davantage dialoguer avec ses citoyens, et de préférence sur base permanente.

La Belgique et les Pays-Bas restent déterminés à établir la vérité, à rendre justice et à faire toute la lumière sur les responsabilités pour les 298 victimes du crash MH17 et leurs familles, notamment en tant que partenaires au sein de la « Joint Investigation Team ».

Nos pays s'engagent à lutter contre l'impunité de l'invasion russe. Les auteurs de crimes de guerre et d'autres crimes en Ukraine devront rendre des comptes. Il est essentiel que les violations des droits humains et du droit humanitaire en temps de guerre fassent l'objet d'enquêtes et que des preuves soient recueillies pour être utilisées lors de futurs procès. Nos pays soutiennent les enquêtes de la Cour pénale internationale et de la Commission d'enquête érigée par le Conseil des droits de l'homme des Nations unies. Ces pistes jouent un rôle clé dans la collecte de preuves.

Une approche commune de la criminalité liée à la drogue

Pour lutter contre l'importation de drogues et la criminalité liée à la drogue, la Belgique et les Pays-Bas souhaitent que leurs services judiciaires et policiers renforcent encore leur collaboration. La mise en place d'une approche multidisciplinaire est essentielle à cet égard : de la prévention et l'approche administrative, à la détection, la condamnation et l'arrestation des actifs criminels. Les ports d'Anvers et de Rotterdam sont par ailleurs encouragés à intensifier leur coopération dans ce domaine.

Au cours de l'année 2022, un nouveau traité Benelux de coopération policière entrera en vigueur. Ce traité et les accords d'exécution ultérieurs donneront un coup de fouet à l'échange d'informations entre les forces de police néerlandaises et belges.

Des énergies renouvelables et abordables

Les Pays-Bas et la Belgique sont tous deux déterminés à être les pionniers d'une transition énergétique durable et équitable, qui ne laisse personne sur le côté et accorde une importance particulière au coût abordable de l'énergie pour les familles et les entreprises. L'accélération de la transition énergétique renforce de surcroît notre autonomie stratégique et nous rend moins dépendants des pays étrangers, notamment de la Russie.

En tant qu'économies fondées sur la connaissance, la Belgique et les Pays-Bas entendent encore accélérer la transition énergétique vers les énergies renouvelables, en développant de nouvelles technologies comme la production d'énergie à partir de l'hydrogène et le captage et le stockage du carbone. Une autre ambition commune est d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments. L'électrification de la demande énergétique, tant pour les bâtiments que pour les transports, constitue l'un des principaux leviers de la lutte contre le changement climatique.

Des emplois et des chefs de file sur le plan économique

La Belgique et les Pays-Bas coordonneront également leurs plans nationaux pour le déploiement de l'infrastructure de l'hydrogène, notamment en examinant la nécessité d'une infrastructure transnationale. En tant que régions à forte technologie, nos deux pays sont bien conscients que la transition énergétique constitue une opportunité majeure pour créer de nouveaux emplois et renforcer la base industrielle, afin de rester des chefs de file économiques en Europe. Les ports du delta de l'Escaut-Meuse-Rhin représentent un puissant levier pour concrétiser cette transition vers la durabilité.

Alexander De Croo, Premier ministre
Rue de la Loi, 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<https://premier.be>
contact@premier.be